

Président	Pr Olivier Chosidow
Past-Président	Pr Jean-Philippe Lacour
Vice-Président	Pr François Aubin
Vice-Président	Pr Michel d'Incan
Vice-Président	Dr Patricia Senet
Secrétaire Générale	Pr Marie-Aleth Richard
Trésorière	Dr Sandra Ly

Communiqué de presse

Prescription de Diane 35[®] en Dermatologie

La Société Française de Dermatologie note que le rapport bénéfice / risque de Diane 35[®] (association acétate de cyprotérone et ethinylestradiol - 2 mg/0,035 mg) est en cours de réévaluation par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM). Elle souligne que Diane 35[®] ne devrait être utilisée que dans les acnés modérées de la femme avec hyperandrogénisme sous réserve d'une contraception efficace. Les facteurs de risque thromboemboliques éventuellement associés (tabac, obésité, âge, antécédents personnels et familiaux...) doivent être pris en compte avant toute prescription. Celle-ci devrait être réalisée par des médecins ayant une bonne connaissance de l'acné et chaque patiente devrait être informée de ce sur-risque thromboembolique. La Société Française de Dermatologie attend les données de pharmaco-épidémiologie afin de pouvoir émettre un avis scientifique étayé et participer ainsi, si elle est sollicitée, au débat en cours.

Professeur Olivier Chosidow
Président de la Société Française de Dermatologie

Contact Presse

Docteur Brigitte Roy-Geffroy
b.roygeffroy@sfdermato.com